

République Islamique de Mauritanie

Ministère de l'Economie et des Finances



STRATEGIE DE CROISSANCE ACCELEREE ET DE PROSPERITE PARTAGEE (SCAPP) 2016-2030

Note Annuelle Sectorielle sur la Mise œuvre (NASMO) du Second Plan d'actions de la SCAPP 2021-2025

**Chantier n°2 : Un environnement préservé au service d'un
développement durable et résilient aux changements climatiques**

Mai 2025

Table des matières

Liste des abréviations et acronymes	3
Liste des tableaux	5
Résumé analytique	6
I. Introduction.....	8
II. Bilan des progrès.....	9
1. Evolution des indicateurs et analyse des progrès	9
2. Réformes engagées ou mises en œuvre en 2024	11
III. Analyse des défis et contraintes	11
IV. Financement du chantier	12
V. Perspectives pour 2025	12
VI. Conclusions du chantier	14
VII. Recommandations relatives au chantier	15
VIII. Annexes.....	16
VIII.1. Bibliographie	16
VIII.2. Liste des personnes rencontrées	16

Liste des abréviations et acronymes

AEP	Adduction en Eau Potable
AGR	Activités Génératrices de Revenus
ANRPTS	Agence Nationale du Registre des Populations et des Titres sécurisé
ANSADE	Agence nationale des statistiques et d'analyse démographique et économique
APIM	Agence de Promotion des Investissements en Mauritanie
BAD	Banque Africaine de Développement
BCM	Banque Centrale de Mauritanie
BPO	Business Process Outsourcing
BTP	Bâtiment et Travaux Publics
CDH	Commissariat aux Droits de l'Homme, à l'Action Humanitaire
CDMT	Cadrage de Dépense à Moyen Terme
CDS	Comités de développement sectoriel
CNUCC	Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques
CIPD	Conférence Internationale sur la Population et le Développement
CSA	Commissariat à la Sécurité Alimentaire
CSET	Centre Supérieur d'Enseignement Technique
CSLP	Cadre Stratégique de Lutte Contre la Pauvreté
CSU	Couverture Sanitaire Universelle
CTEDD	Comité Technique pour l'Environnement et le Développement Durable
DGCT	Direction Générales des Collectivités Territoriales.
DGFIPCE	Direction générale des Financements, des Investissements Publics et de la Coopération. Economique
DGSGC	Délégation Générale à la Sécurité Civile et à la Gestion des Crises
EIE	Etudes d'Impact Environnemental
ENE-SI	Enquête Nationale sur l'Emploi et le Secteur Informel
ENVA	Ecole Nationale de Vulgarisation Agricole
EPAJ	Enquête de Perception Auprès de la Jeunesse
EPCV	Enquête permanente des conditions de vie
ERAM	Enquête de Reference sur l'Alphabétisme en Mauritanie
ETER	Etablissement des Travaux d'Entretien Routier
FAO	Organisation pour l'Alimentation et l'Agriculture
FEM	Fonds pour l'Environnement Mondial
FIE	Fonds d'intervention pour l'Environnement
FMI	Fonds Monétaire International
FNE	Fédération Nationale de l'Elevage
FPSO	Floating Production Storage and Offloading
FVR	Fièvre de la Vallée du Rift
GES	Gaz à effet de Serre
GIEC	Groupe International des Experts sur le Climat
GIZ	Agence Allemande de Coopération Internationale pour le Développement (Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit)
GNL	Gaz Naturel Liquéfié
HAPA	Haute Autorité de la presse et de l'audiovisuel
HCR	Agence des Nations Unies pour les réfugiés
IDH	Indice de Développement Humain
IMROP	Institut Mauritanien de Recherche Océanique et des Pêches
IPGEI	Institut de Préparation aux Grandes Ecoles d'Ingénieurs
ISCAE	Institut Supérieur de Comptabilité et de l'Administration des Entreprises
ISSM	Institut Supérieur des Sciences de la Mer
ITIE	Initiative pour la Transparence des Industries Extractives

LNOB	Leave No One Behind
LOLF	Loi Organique relative aux Lois de Finance
MRO	Ancienne Ouguiya (Unité monétaire)
MRU	Nouvelle Ouguiya (Unité monétaire)
MW	MegaWatt
NNI	Numéro National d'Identification
ODD	Objectifs de développement Durable
OIM	Organisation Internationale pour les Migrations
OMLCC	Observatoire Mauritanien de Lutte contre la Corruption
OMRG	Office Mauritanien de Recherches Géologiques
OMVS	Organisation pour la mise en valeur du fleuve Sénégal
ONG	Organisation Non Gouvernementale
ONM	Office National de la Météorologie
ONS	Office National des Statistique
ONSER	Office National mauritanien des Services de l'Eau
ONUDI	Organisation des Nations-Unies pour le Développement Industriel
OSC	Organisations de la Société Civile
PA2 SCAPP	Second Plan d'action de la SCAPP
PANPA	Port autonome de Nouakchott dit « Port de l'amitié »
PDALM	Plan Directeur d'Aménagement du Littoral Mauritanien
PDR	Programme de Développement Régional
PGES	Plans de Gestion Environnemental et Social
PIB	Produit Intérieur Brut
PIP	Programme d'investissement public 2022-2024
PNA	Parc National d'Awleigatt
PNA	Plan National d'Adaptation au changement climatique
PNBA	Parc National du Banc d'Arguin
PND	Parc National de Diawling
PNDA	Plan National de Développement Agricole
PNDR	Plan National de Développement Rural
PNDSE	Programme National de Développement du Secteur de l'Education
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
PPP	Partenariat Public Privé
PPR	Peste des Petits Ruminants
PRAO-MR	Projet Régional de l'Afrique de l'Ouest en Mauritanie
PRAPS	Projet régional d'appui au pastoralisme au Sahel
ProPEP	Programme Prioritaire Elargi du Président
PTF	Partenaires Techniques et Financiers
RGPH	Recensement Général de la Population et de l'Habitat
SAM	Société des Aéroports de Mauritanie
SCAPP	Stratégie de Croissance Accélérée et de Prospérité Partagée
SI	Système Informatique
SIE	Système d'Information sur l'Environnement
SIG	Système d'Information Géographique
SMCP	Société Mauritanienne de Commercialisation de Poisson
SNAT	Schéma Nationale de l'Aménagement du Territoire
SONADER	Société Nationale pour le Développement Rural
STP	Société de Transport Public
TIC	Technologies de l'Information et de la Communication
UE	Union Européenne
UNHCR	Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés
VBG	Violences Basées sur le Genre
WACA	Programme de gestion des zones côtières de l'Afrique de l'Ouest

Liste des tableaux

Tableau 1 : Evolution des indicateurs SCAPP 2021-2025 pour l'environnement.....	10
Tableau 2 : Récapitulatif du financement du chantier 2.....	12

Résumé analytique

Le bilan 2024 du chantier 2, fait ressortir une activité intense tant au niveau de la réalisation des actions concrètes de préservation de l'environnement et de lutte contre les catastrophes que de l'initiation et la réalisation de réformes visant à renforcer les capacités institutionnelles du secteur et ses instruments de pilotage stratégique pour une meilleure gouvernance du secteur.

Le bilan 2024 de la mise en œuvre au niveau des différentes activités est résumé ci-après.

- L'amélioration des missions de contrôle environnemental et la protection du littoral à travers le renforcement des structures régionales (Construction/réhabilitation de 8 sièges de Délégations Régionales de l'Environnement et du Développement Durable) , la mise en œuvre du plan annuel de contrôle environnemental, essentiellement dans le domaine minier et industriel, la réalisation de plusieurs missions de suivi et d'évaluations environnementales ;
- La restauration des écosystèmes dégradés et la conservation de la biodiversité à travers la réalisation de pares-feux, l'ensemencement aérien de grandes superficies, la production de plants, la mise en place, dans le cadre de la gestion décentralisée des ressources naturelles, d'associations de Gestion Locale Communautaire (AGLC) ;
- Le soutien à la mise en place de coopératives féminines de maraîchage ;
- La mise en place de Fermes Agricoles Communautaires Intégrées (FACI), dotées de plusieurs équipements et aménagements ;
- La réalisation d'une opération d'ensemencement aérien sur 7 560 000 ha (Trarza, Inchiri, Adrar , Tagant, Assaba, Hodh El Gharbi et Hodh Charghi) ;
- La restauration de terres (1 140 ha), fixation de dunes (100), reboisement (1 340 ha), mise en défens (200 ha) et ensemencement aérien par drone (2 500 ha), dans le cadre de la Grande Muraille Verte (GMV) ;
- L'élaboration du plan d'investissement pour la contribution déterminée nationale (CDN) de 2021 ;
- L'élaboration de la cinquième communication nationale sur le changement climatique.

En matière de réforme, les activités ont abouti à :

- L'élaboration de la stratégie nationale de la biodiversité à l'horizon 2030 et son plan d'action ;
- L'adoption d'un décret relatif à la protection de la baie de l'étoile, contribuant à la conservation de la biodiversité marine et côtière ;
- L'adoption d'un décret portant création d'une réserve naturelle de faune sauvage dans les wilayas de l'Inchiri, de l'Adrar, de Tiris Zemmour et de Dakhlet NDB ;
- Le lancement d'une analyse du cadre juridique environnemental ;

- La création de l'observatoire national de l'environnement et du littoral.

Les perspectives dégagées sur la base des résultats de 2024, se focalisent sur le renforcement du cadre juridique et réglementaire, le renforcement et le déploiement du contrôle et du suivi environnementales, la prévention des catastrophes et la réalisation d'activités d'atténuation, d'adaptation et de renforcement de la résilience du pays et des communautés aux changements climatiques.

I. Introduction

La gestion de l'environnement constitue une question centrale pour toute politique économique et sociale. Les tendances récentes de développement de la Mauritanie, comme précisé au niveau du cadrage environnemental, impliquent pour l'avenir des impacts potentiellement négatifs et forts sur l'environnement qui devront être pris en compte pour trouver des mesures de mitigation appropriés.

Les principaux enjeux portent sur :

- la préparation et la coordination de la prévention et de la réponse aux catastrophes naturelles ;
- la convergence entre les questions environnementales, sociales et économiques ;
- la meilleure connaissance des ressources et de leur suivi ;
- la limitation de la désertification croissante ;
- la maîtrise des pressions anthropiques sur le littoral ;
- la préservation de la biodiversité et la sensibilisation sur son importance ;
- la restauration de la biodiversité au niveau des aires protégées (y compris le Parc National du Banc D'Arguin- PNBA) et la création de nouvelles aires protégées ;
- la promotion, auprès des communautés, des alternatives à l'utilisation inefficace des ressources naturelles ;
- la limitation des impacts liés à l'exploitation des carrières ;
- la maîtrise des pollutions liées aux activités industrielles ;
- la maîtrise des impacts et de la gestion des catastrophes.

Les orientations stratégiques découlant de ces enjeux sont :

- Le renforcement de la gouvernance environnementale par l'amélioration du cadre réglementaire, l'accroissement des connaissances environnementales et le renforcement des capacités du MEDD et des départements sectoriels sur les problématiques environnementales ;
- La restauration des écosystèmes dégradés et de la biodiversité en agissant sur la préservation des ressources forestières et les écosystèmes dégradés, en mettant en œuvre le programme de la Grande Muraille Verte ainsi que les programmes des Parcs de Diawling et d'Aouleigatt et en sécurisant le cordon dunaire du littoral à travers le projet WACA ;
- Une meilleure gestion des pollutions par la mise en œuvre le plan national du contrôle environnemental, l'amélioration de la gestion des déchets et l'application du plan d'action national de réduction des produits chimiques dans l'orpillage ;
- Le renforcement de l'économie verte et lutte contre le changement climatique en soutenant les activités de l'économie verte, en promouvant les emplois verts et en mettant en œuvre la CDN ;

- Le développement de la sensibilisation et de l'éducation environnementale à travers la mise en œuvre de programmes de sensibilisation et du programme d'éducation environnementale (Programme Ecoles Vertes) ;
- Le renforcement de la coordination en matière de gestion des catastrophes par l'augmentation des effectifs de la sécurité civile, l'amélioration des différents moyens opérationnels (SIG, Drones, moyens de communication, moyens de transport et d'intervention, ...) et le renforcement des systèmes d'alerte précoces.

II. Bilan des progrès

1. Evolution des indicateurs et analyse des progrès

Les principales réalisations, en 2024, dans le cadre du **Chantier n°2, pour un environnement préservé**, au service d'un développement durable et résilient aux changements climatiques, sont :

- Le renforcement des missions de contrôle environnemental et la protection du littoral ;
- la construction/réhabilitation de 8 sièges de Délégations Régionales de l'Environnement et du Développement Durable, dans le cadre du renforcement des capacités institutionnelles ;
- La mise en œuvre du plan annuel de contrôle environnemental, principalement dans le domaine minier et industriel ;
- La réalisation d'une mission de contrôle environnemental de la société Tasiast, de 40 sociétés des résidus miniers (Catégorie F) ;
- La réalisation de 3 missions de suivi environnemental des travaux d'abandon définitif des puits pétroliers de Banda et Tiof dans le bassin côtier ;
- Le contrôle de conformité des activités de l'orpaillage à Dakhlet NDB et l'évaluation de l'état des lieux de l'activité minière artisanale de l'or au Brakna ;
- La réalisation de plusieurs évaluations environnementales pour examiner la faisabilité environnementale de certains projets économiques (Plus de 50 évaluations environnementales ont été réalisées dans les sous-secteurs des industries extractives et manufactures, infrastructures et de l'agriculture) ;
- L'évaluation environnementale et sociale stratégique du secteur minier (EESS) ;
- L'exécution du programme national (écoles vertes), par l'aménagement de 6 écoles (Nouakchott, Adrar et Inchiri) ;
- La restauration des écosystèmes dégradés et la conservation de la biodiversité à travers la réalisation de 3700 km de pares-feux et l'ensemencement aérien de grandes superficies ;
- La réalisation de 80 % des pares-feux prévus dans les wilayas Sylvio-agro-pastorales, en vue de protéger les pâturages contre les faux de brousse ;
- Mise en place, dans le cadre de la gestion décentralisée des ressources naturelles, de 9 associations de Gestion Locale Communautaire (AGLC) dans les wilayas du Hodh El Gharbi, de l'Assaba et du Guidimakha.

- La production de 160 000, dont plus de 80 000 ont été distribués et plantation du reste dans les mises en défens ;
- La réalisation d'une opération d'ensemencement aérien sur 7 560 000 ha (Trarza, Inchiri, Adrar , Tagant, Assaba, Hodh El Gharbi et Hodh Charghi) ;
- La restauration de terres (1 140 ha), fixation de dunes (100), reboisement (1 340 ha), mise en défens (200 ha) et ensemencement aérien par drone (2 500 ha), dans le cadre de la Grande Muraille Verte (GMV) ;
- La mise en place de 12 Fermes Agricoles Communautaires Intégrées (FACI), dotées de plusieurs équipements et aménagements ;
- la construction d'un marché de produits forestiers non ligneux (PFNL), en Assaba pour soutenir les filières locales ;
- Le soutien par le MEDD à 13 coopératives féminines, en maraîchage (fourniture de clôtures, de matériel et de semences), dans les régions d'Assaba, Tagant et Hodh Chargui ;
- **Construction d'un parc de vaccination du bétail, l'aménagement d'habitats de la biodiversité pour la lutte contre les plantes aquatiques envahissantes et la plantation de mangrove , au niveau du Parc National du Diawling (PND) ;**
- **Le colmatage de** de 3 brèches, au niveau du littoral ;
- L'élaboration du plan d'investissement pour la contribution déterminée nationale (CDN) de 2021
- L'élaboration de la cinquième communication nationale sur le changement climatique.

Tableau 1 : Evolution des indicateurs SCAPP 2021-2025 pour l'environnement

Intitulé de l'indicateur	Valeur / donnée de référence	Année de référence	Source de la valeur de référence	Valeur cible / Objectif	Valeur 2023 et source	Valeur 2024
Surface des aires marines protégées en proportion de la surface totale	12,40% (banc d'arguin et diawling)	2018	MEDD	Gérer et protéger durablement les écosystèmes marins et côtiers, notamment en renforçant leur résilience	12.40% (MEDD)	12,40% (MEDD)
Proportion de la production obtenue de façon durable	Non déterminée	-	-	D'ici à 2030, parvenir à une gestion durable et à une utilisation rationnelle des ressources naturelles	Non disponible	
Mise en place de mécanismes pour renforcer la cohérence des politiques de développement durable	Aucun mécanisme	2020	-	Mécanismes mis en place en 2025	Non disponible	
% de réalisation du Programme Grande muraille Verte	4%	-	-	-	Non disponible	
Surfaces des zones forestières, en proportion de la surface terrestre	0,30%	2017	MEDD	-	0.30% (MEDD)	0.31% (MEDD)
Emissions de gaz à effet de serre	13.41 Mt éq. CO2	2015	MEDD	-	16.51 Mt éq. CO2 ¹	
Longueur des pare-feu réalisés (km)	10 900	2018	MEDD	-	10 835 km	6 254 km

Source : MEDD

¹ [Base de données EDGAR \(Base de données sur les émissions pour la recherche atmosphérique mondiale\)](#)

2. Réformes engagées ou mises en œuvre en 2024

Le chantier 2 a connu plusieurs actions relevant des réformes, dans le cadre du programme de la gouvernance environnementale :

- Elaboration de la stratégie nationale de la biodiversité à l'horizon 2030 et son plan d'action ;
- Adoption d'un décret relatif à la protection de la baie de l'étoile, contribuant à la conservation de la biodiversité marine et côtière ;
- Adoption d'un décret portant création d'une réserve naturelle de faune sauvage dans les wilayas de l'Inchiri, de l'Adrar, de Tiris Zemmour et de Dakhlet NDB ;
- Lancement d'une analyse du cadre juridique environnemental ;
- La création de l'observatoire national de l'environnement et du littoral.

III. Analyse des défis et contraintes

Le patrimoine naturel de la Mauritanie est riche et varié, il est composé d'écosystèmes variés incluant des aires protégées telles que le Parc National du Banc d'Arguin et le Parc National du Diawling et de nombreuses zones humides entourées de vastes espaces arides. La Mauritanie dispose également d'un potentiel énergétique important dans les énergies renouvelables.

L'engagement en matière environnementale de la Mauritanie est matérialisé, entre autres, par la ratification de plusieurs conventions internationales et des partenariats avec des organisations telles que le Fonds pour l'environnement mondial (FEM) et la Banque mondiale.

Avec ce patrimoine et ce potentiel énergétique, la Mauritanie est confrontée à des défis majeurs dans le secteur environnemental. La désertification, la sécheresse et le changement climatique menacent fortement le patrimoine naturel. Par ailleurs, les activités humaines, telles que la déforestation, le surpâturage et l'urbanisation rapide, accentuent la dégradation des terres et la perte de biodiversité.

Face à cette situation, impliquent pour l'avenir, des impacts potentiellement négatifs sur l'environnement, l'identification et la mise en œuvre de mesures de mitigation appropriées sont handicapés par des contraintes telles que les faibles capacités institutionnelles, le manque de ressources humaines qualifiées et de financements adaptés.

IV. Financement du chantier

Le financement du chantier 2 a été fait par des ressources nationales (Budget de l'Etat 2024) et par des ressources extérieures. Pour les ressources nationales, les montants (programmés et décaissés) du chantier ont été obtenus par la somme des budgets des départements des secteurs du chantier.

Les éléments relatifs au financement du chantier 2 sont récapitulés dans le tableau ci-après :

Tableau 2 : Récapitulatif du financement du chantier 2

	Programmation 2024 (En million de MRU)			Exécution			
Chantier	Budget Etat	Ressources extérieurs	Total ressources	Exécution Etat	Exécution extérieur	Total exécution	Taux
Préservation de l'environnement et réduction des catastrophes.	807	198	1 005	813	185,91	998,91	99,39%
Total chantier 2		198	1005	813	185,91	998,91	99,39%

Avec un taux de 86,90%, Il ressort une assez bonne efficacité dans l'exécution financière des ressources allouées au chantier 2, en 2024.

V. Perspectives pour 2025

Il est prévu de mener les actions suivantes au cours de l'année 2025 :

- le lancement du processus d'élaboration du plan national quinquennal environnement et développement durable (PANEDD), pour la période 2026-2030 ;
- Le lancement de l'élaboration de la troisième génération de notre contribution déterminée nationale en matière de changement climatique (CDN 3.0) ;
- L'élaboration de plusieurs textes juridiques, dont un projet de loi sur les évaluations environnementales ;
- La révision de l'ordonnance d'avril 2007 relative au littoral ;
- L'élaboration du décret d'application de la loi de décembre 2023 relative aux déchets solides ;
- La mise en place d'un répertoire des règlements et normes environnementales, pour améliorer la veille juridique ;

- L'organisation d'une campagne nationale de protection des pâturages contre les feux de brousse, et la protection des infrastructures menacées d'ensablement dans les wilayas de l'Inchiri, Adrar, Nouadhibou et Tiris Zemmour ;
- L'amélioration de la capacité de production annuelle de plants dans les pépinières permanentes pour la porter à 300 000 plants ;
- L'ensemencement aérien, d'une superficie de 11 800 000 ha, au niveau des zones II et III (Wilayas de Adrar, Tagant, Assaba, Hodh Gharbi et Hodh Charghi) ;
- L'évaluation de la situation de 3 forêts classées et de certaines zones humides pour l'élaboration et la mise en œuvre de leurs plans d'aménagements ;
- L'organisation avec le PND et la partie sénégalaise de la deuxième édition des Journées de la Réserve de Biosphère Transfrontière du delta du fleuve Sénégal (RBDTS), pour une meilleure intégration régionale, dans une dynamique de renforcement de la résilience des écosystèmes du delta du fleuve Sénégal pour atténuer les impacts du changement climatique ;
- Au niveau de la Grande Muraille verte, il est envisagé :
 - Engagement de travaux de restauration et de réhabilitation (1 500 ha de sites de fixation mécanique et 500 ha de sites de mise en défens), pour consolider les efforts de conservation des sols ;
 - Mise en service de 6 grandes pépinières collectives avec une production annuelle de 500 000 plants forestiers, pour renforcer la campagne de reboisement ;
 - Réalisation d'opérations d'ensemencement aérien par drone de 6 000 ha pour accélérer la restauration des terres dégradées ;
 - Création/réhabilitation de 20 fermes agricoles communautaires Intégrées (FACI), en vue de l'élargissement des opportunités économiques et alimentaires au bénéfice de communautés rurales ;
 - Réalisation et équipement solaire de 10 points d'eau pour alimenter les pépinières forestières et les FACI.
- Au niveau du Parc National du Diawling (PND), il est envisagé :
 - La réhabilitation de 12 km de digues (désenclavement des villages de la commune de N'Diogo) ;
 - La gestion de l'eau pour la restauration des écosystèmes, dans le cadre de la conservation de la biodiversité du bas delta mauritanien du fleuve Sénégal.
- Au niveau du Parc National d'Awleigatt (PNA), il est envisagé :
 - la mise en place d'un plan d'alimentation des animaux sauvages (antilopes, carnivores, oiseaux, primates...etc.) élevés au parc ;
 - La mise en place d'un système de télésurveillance à l'intérieur du parc ;
 - L'aménagement interne des cages des animaux au ZOO ;
 - La construction d'une grande salle de conférence et d'une villa de passage pour les missions.

- La poursuite de l'aménagement et de la valorisation du littoral, par le colmatage de 6 brèches du littoral de Nouakchott ;
- L'opérationnalisation de l'Observatoire National de l'Environnement et du littoral (ONEL) créé en 2023, avec la réception officielle des locaux de son siège au Ksar (Nouakchott ouest).
- Réalisation du Plan d'Aménagement du Littoral Mauritanie (PDALM) ainsi que le développement du partenariat pour l'élaboration et l'adoption de thématiques et référentiels communs, nécessaires à la valorisation des données et de l'information au service de l'ONEL ;
- Pour ce qui est de l'évaluation et du contrôle environnemental, il est envisagé :
 - La réalisation d'une EESS dans les secteurs industriel et agricole, et d'un programme d'intervention et de lutte contre les pollutions avec un plan d'action ;
 - La mise en place d'un plan d'inspection pour les installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) ;
 - Elaboration et suivi de la mise en œuvre d'un plan d'action national de gestion des déchets solides ainsi que la réalisation d'une Etude d'Impact Environnemental et Social pour le projet du centre d'enfouissement technique (CET) à Nouakchott ;
- La mise en œuvre effective des conventions internationales sur la gestion des déchets (Bale, Rotterdam, Stockholm, Minamata) ;
- L'élaboration d'un plan de partenariat pour la mise en œuvre de la CDN et le lancement du processus d'une stratégie nationale de développement bas carbone sur le long terme ;
- Extension du programme national « écoles vertes » par l'aménagement de 30 écoles, pour contribuer à l'éducation environnementale des parties ciblées par ce programme.

VI. Conclusions du chantier

Les ressources naturelles, bien que stratégiques pour la croissance économique, sont soumises à des pressions croissantes dues à la surexploitation, aux changements climatiques et à l'impact des activités humaines sur l'environnement.

L'évaluation de la mise en œuvre du volet relatif à la préservation de l'environnement et à la gestion des catastrophes, du second plan d'action de la SCAPP, fait ressortir, une dynamique forte dans l'élaboration et la conduite de réformes, en matière de gouvernance environnementale. De nombreuses activités portant sur la préservation et la restauration des écosystèmes, la mise en œuvre de mesures d'atténuation et d'adaptation aux changements climatiques et de renforcement de la résilience des communautés, ont été réalisées. L'évaluation montre que les principales cibles fixées sont atteintes ou en voie d'être atteintes, à une année de l'échéance finale du second plan d'action de la SCAPP.

Cependant, les principaux enjeux et défis de la gestion environnementale et de résilience face aux changements climatiques demeurent, du fait de contraintes telles que, entre autres, les faibles capacités institutionnelles, le manque de ressources humaines qualifiées et de financements adaptés. La levée de ces contraintes est l'une des priorités pour la réussite de la mise en œuvre des actions de du second plan d'action de la SCAPP, au niveau du chantier 2.

VII. Recommandations

Les recommandations principales ressortant de l'évaluation du chantier 2, sont :

- La poursuite la dynamique des réformes en cours ;
- Le renforcement des capacités du département et des institutions impliquées dans la mise en œuvre des politiques de préservation de l'environnement et de lutte contre les catastrophes ;
- L'implication des communautés et le renforcement de leur résilience aux effets des changements climatiques.

VIII. Annexes

VIII.1. Bibliographie

Rapport de Synthèse du Second Plan d'Action de la SCAPP, Aout 2022
Termes de références du RAMO 2024
Second Plan d'action 2021 -2025
Rapport annuel de mise en œuvre du second plan d'action de la SCAPP pour l'année 2023
Bilan de l'action du gouvernement pour l'année 2024 et les grandes lignes des perspectives de l'action du gouvernement pour 2025
Bulletin trimestriel de conjoncture, T4, ANSADE
Note sur la croissance économique au 4ème trimestre 2024, ANSADE
Stratégie Nationale d'Industrialisation à l'horizon: 2030 , Décembre 2022
Bilan des principales réformes et activités réalisées pour la période de janvier à novembre 2024, Ministère de la Pêche, des Infrastructures Maritimes et Portuaires (MPIMP)
Bilan des réalisations durant 2024, MPIMP
Rapport sur le Bilan 2024 et les Perspectives 2025, Ministère du Commerce et du Tourisme
Rapport sur le bilan des réalisations 2024 et perspectives 2025 (Lettre circulaire n°0007/MSGG du 22 octobre 2024)
Guide d'entretien individuel de l'évaluation du plan d'action 2021 – 2025 de la SCAPP, DEGSTA
Canevas de collecte d'information pour le RAMO 2024, DEGSTA
Stratégie Nationale Mauritanienne pour la mise en vigueur de la Zone de Libre Echange Continentale Africaine, MCIAT
Les principales réalisations du secteur de janvier à novembre 2024, Ministère des Mines et de l'Industrie
SYNTHESE SUR LES REALISATIONS 2024 DU MTNMA ET SES PERSPECTIVES POUR 2025,
Bilan Taahoudaati Elevage, 2019 - 2024
RAPPORT DE PRESENTATION DU BILAN 2024 ET DU PLAN D'ACTION 2025 DU ME
BILAN DES PRINCIPALES REFORMES ET ACTIVITES REALISEES EN 2024 POUR LE MINISTERE : DE L'ELEVAGE
Base des données des projets du deuxième plan d'action de la SCAPP (PA2-SCAPP)

VIII.2. Liste des personnes contactées

Nom	Institution	Fonction
Ahmed Ould Zeine	MEDD	Chargé de mission, Président du CTS2
Mohamed Braham	MPEM	DPC, Président Adjoint du CTS2
Moud Ould Lemghavri	MP	Directeur des Etudes et du Développement
Cheikh Tijani INEJIH	MEDD	DPC Adjoint
Wane Oumar	MA	Chef de service
Assa Mangassouba	MPEM	Chef de Division promotion des projets